



## CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NORD-OUEST

---

4<sup>e</sup> réunion régulière publique pour l'année scolaire 2024-2025

Procès-verbal de la 4<sup>e</sup> réunion régulière publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest. La réunion s'est tenue le 10 décembre 2024 par

Zoom via « Facebook Live » à compter de 19h30.

**Présences :**      Conseillères et conseillers :      Robert Levesque, sous-district 2 (Vice-président)  
Francine Cyr, sous-district 3 (Présidente)  
Hélène Laplante, sous-district 5  
Steeve Savoie, sous-district 6  
Tania Godbout-Côté, sous-district 7  
Mélanie Bois, sous-district 8  
Marilou Frenette, élève conseillère

Directeur général :      Luc Caron

Directrice exécutive à l'apprentissage :      Lise Michaud-Martin

Adjointe de directions – DG, DSAF, DAC :      Denise Laplante

Responsable des relations stratégiques :      Julie Poulin

Directrice des services administratifs et financiers :      Martine Mercure-Dumont

**Absences :**      Aucune.

---

### 1. Ouverture de la réunion – Bienvenue

**Proposition #2024-12-01 :**

***Madame Tania Godbout-Côté propose que Monsieur Robert Levesque préside la réunion de ce soir. Madame Mélanie Bois appuie. ADOPTÉE.***

Monsieur Robert Levesque souhaite la bienvenue à tous les membres ainsi qu'aux gens du public qui nous écoute sur « Facebook ».

## **2. Points récurrents**

### **2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

#### **Proposition #2024-12-02 :**

*Madame Mélanie Bois propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Monsieur Steve Savoie appuie. ADOPTÉE.*

### **2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 19 novembre 2024**

#### **Proposition #2024-12-03:**

*Madame Hélène Laplante propose l'adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 19 novembre tel que présenté. Madame Tania Godbout-Côté appuie. ADOPTÉE.*

#### **2.2.1 Suivi au procès-verbal de la réunion publique du 19 novembre 2024**

Les suivis reviennent à l'ordre du jour.

### **2.3 Correspondance**

- Lettre adressée à la Ministre Johnson afin de lui faire part de nos félicitations pour sa nomination ainsi que pour l'inviter à venir nous rencontrer;
- Lettre adressée à la Ministre Johnson concernant nos recommandations de candidatures pour combler le poste vacant au sous-district 4;
- Lettre de Madame Chantal Varin, directrice générale, sollicitant l'appui du CÉD pour défrayer les coûts d'adhésion à l'AFPNB pour l'ensemble des écoles de notre district.

### 2.3.1 Suivi à la correspondance

- *Lettre adressée à la Ministre Johnson afin de lui faire part de nos félicitations pour sa nomination ainsi que pour l'inviter à venir nous rencontrer.*

La Ministre Johnson sera invitée à la réunion de travail du 14 janvier 2025 pour discuter avec les membres.

- *Lettre adressée à la Ministre Johnson concernant nos recommandations de candidatures pour combler le poste vacant au sous-district 4;*

Nous sommes dans l'attente d'une réponse de la Ministre Johnson à ce sujet.

- *Lettre de Madame Chantal Varin, directrice générale, sollicitant l'appui du CÉD pour défrayer les coûts d'adhésion à l'AFPNB pour l'ensemble des écoles de notre district*

#### Proposition #2024-12-04:

*Madame Francine Cyr propose que le CÉD laisse à la discrétion des écoles, de payer les frais d'adhésion de leur CPAÉ et Comité de parents à l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick. Mademoiselle Marilou Frenette appuie. ADOPTÉE.*

## 3. Liens

### 3.1 Finalité Apprentissage : La personne apprenante atteint les objectifs du curriculum éducatif et des programmes d'études Mathématiques 6<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année

Madame Lise Michaud-Martin présente l'indicateur « La personne apprenante atteint les objectifs du curriculum éducatif et des programmes d'études

Mathématiques 6<sup>e</sup>-8<sup>e</sup> année » de la finalité « Apprentissage ». La présentation de Madame Michaud-Martin sera déposée au TEAMS du CÉD.

### **3.2 Présentation COBALT**

Madame Martine Mercure-Dumont présente les grandes lignes du nouveau logiciel COBALT qui est utilisé par le DSFNO en cas de situation d'urgences.

## **4. Limites de la direction générale**

### **4.1 Rapport de la direction générale**

#### **4.1.1 Prix Excellence en éducation**

Nous sommes heureux de reconnaître les récipiendaires du Prix d'excellence en éducation 2024 au DSFNO. Mme Nathalie Damboise, enseignante Carrefour de la Jeunesse d'Edmundston. M. Jean Lebel, directeur École Régionale Saint-Basile de Saint-Basile. Mme Mylène Bourgoin, directrice Centre éducatif Bouge O Max Inc. de Saint-André.

La cérémonie du Prix d'excellence en éducation se tiendra le vendredi 21 février 2025 à Fredericton. J'en profite pour féliciter ces trois récipiendaires et les remercier pour leur contribution exceptionnelle à l'expérience éducative de nos jeunes.

#### **4.1.2 TCN - TCLÉ**

Nous souhaitons vous informer d'une décision importante concernant les tests de compétences en lecture et en écriture (TCLÉ) et en numératie (TCN) pour l'année scolaire 2024-2025. Pour les élèves actuellement en 12e année qui obtiendront leur diplôme de fin d'études secondaires en juin 2025, la réussite du TCLÉ et du TCN ne sera pas une exigence pour l'obtention du diplôme. Cette décision s'applique uniquement à cette cohorte. Cette mesure exceptionnelle a été adoptée pour tenir compte des possibles disparités dans l'accompagnement ciblé offert aux élèves

actuellement en 12e année. Cette décision fait suite à des consultations avec le milieu scolaire et vise à permettre aux équipes/écoles de :

- s'approprier pleinement la démarche d'accompagnement afin de concevoir plus rapidement des plans personnalisés adaptés aux besoins des élèves ;
- s'assurer que chaque élève dispose du temps nécessaire pour acquérir les compétences essentielles à la réalisation de son projet de vie et de carrière ;
- renforcer la communication avec les élèves et leurs familles ; mettre à profit et utiliser de manière optimale les outils d'accompagnement disponibles pour soutenir les élèves.

Nous croyons fermement qu'en offrant aux élèves le temps et le soutien nécessaires durant cette période de transition, ils quitteront nos écoles mieux outillées pour réaliser leur projet de vie et de carrière.

#### **4.1.3 Travailleurs d'établissement IRCC**

Il y a quelques mois, nous avons fait une demande à Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour obtenir le financement de quatre postes de travailleurs d'établissement à l'école (TÉÉ) et d'une personne coordonnatrice. Ce serait de nouveaux postes au sein du DSFNO.

En très bref, les TÉÉ offriraient divers services de soutien à nos élèves nouveaux arrivants et à leurs parents afin qu'ils puissent mieux comprendre notre système et leur nouvelle communauté scolaires, qu'ils puissent plus facilement s'y orienter et surtout, bien s'y intégrer. Ils appuieraient aussi le personnel des écoles et l'ensemble des élèves, notamment en ce qui a trait à l'amélioration des compétences interculturelles.

Lors du dépôt de notre demande à l'IRCC, celle-ci devait contenir toutes nos prévisions liées à l'embauche et la professionnalisation des TÉE pour une période de cinq ans.

Nous avons reçu une bonne nouvelle il y a quelques jours : nous obtiendrons du financement pour notre projet! Toutefois, nous avons été informés qu'en raison de la décision du gouvernement canadien de réduire l'immigration, il y aura également une réduction des investissements dans les programmes d'établissement et de réinstallation financés par l'IRCC, dont les programmes de TÉE. Donc, nous savons d'ores et déjà que nous ne pourrons qu'obtenir du financement que pour une période de 3 ans.

Nous entrons maintenant à l'étape des négociations avec l'IRCC. Nous devons revoir notre projet « à la baisse ». Nous avons fait appel à Lori-Ann Cyr, du cabinet-conseil Diversis, pour nous aider dans cette étape. Les ententes finales avec l'IRCC doivent être conclues d'ici au 31 mars 2025.

#### **4.1.4 Politique 713**

Il y a du développement dans le dossier de la Politique 713 depuis l'entrée du nouveau gouvernement. Il semble qu'une nouvelle version de la politique sera présentée au cabinet la semaine prochaine. Cette nouvelle version serait un amalgame entre les recommandations du Défenseur de la jeunesse et l'ancienne politique provinciale. La démarche qui fut élaborée par les districts scolaires serait annexée à cette politique. D'ici là, la Politique 4.13 du DSFNO demeure en force. Je vous ferai un autre suivi sur ce dossier en janvier.

#### **4.1.5 Rapport annuel 2023-2024**

C'est avec fierté que nous avons sorti tout récemment le rapport annuel 2023-2024 du DSFNO. Ce document met en lumière les nombreuses

initiatives, les efforts constants et les progrès réalisés tout au long de l'année. Bien que nous ne puissions tout y inclure, nous espérons qu'il reflète le dynamisme et la passion qui nous animent au quotidien. Votre engagement fait toute la différence, et nous vous en remercions sincèrement. Chaque réussite, grande ou petite, contribue à notre mission commune : offrir le meilleur environnement possible à nos élèves.

#### **4.1.6 Personne coordonnatrice des services de soutien à la santé (cas médicaux complexes)**

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a octroyé du financement pour la création de nouveaux postes liés à la coordination des soins pour les élèves ayant des besoins médicaux complexes. Ces nouveaux membres du personnel agiront dans le sud (DSFS) et le nord (DSFNE et DSFNO) de la province pour s'assurer que les plans de soins de santé des élèves concernés répondent à leurs besoins lorsqu'ils sont en milieu scolaire. Ce service amélioré garantira que les services de soutien à la santé seront fournis dans un environnement sécuritaire, à la fois pour les élèves et pour le personnel de l'école. Ces nouvelles personnes veilleront à ce que les élèves qui présentent des besoins médicaux complexes puissent recevoir leurs soins à l'école, et s'assurer que les membres du personnel qui offrent ces soins reçoivent une formation offerte par un fournisseur de soins de santé qualifié. Nous vous garderons au courant de tous les détails pertinents à venir et aussi au niveau de la nomination.

#### **4.1.7 Défenseur des droits des enfants (isolement)**

Dans le rapport du Défenseur des droits de enfants, Kelly Lamrock fait référence au fait que ça n'existe pas dans la Loi sur l'Éducation donc le MEDPE doit apporter ceci dans la législation comme projet de loi. Comme vous savez, les journées partielles et l'isolement sont des signes de problèmes sous-jacents en éducation. Il souhaite des lignes directrices

pour établir le comment, les règles d'utilisation, comment on collecte les infos, comment on réviser l'utilisation, faire suivre les règles aux écoles, assurer de l'appui au personnel, assurer les services des autres ministères. Il doit y avoir une régulation claire, comme pour les journées partielles.

La discussion a aussi porté sur le fait que le milieu propice aux apprentissages est difficile à offrir dans ces situations et que le tout repose sur l'éducation.

Pour le DSFNO, en date du 28 novembre 2024, nous avons eu 32 situations d'isolement. On utilise ceci dans la mesure du possible avant la crise pour l'éviter (en prévention) et non par réaction (conséquence). C'est pour assurer la sécurité de l'élève et des autres. Dans plus de 95% des cas d'isolement, le retour au calme était moins de 5 minutes.

#### **4.1.8 Infrastructures (erratum)**

##### **4.1.8.1 Projets en immobilisation pour 25-26**

Le montant de 1 425 000\$ que je vous ai communiqué lors de la dernière réunion publique, était celui de la demande faite au MEDPE et non le montant reçu. Le dossier est à suivre.

#### **4.1.9 Zone des parents – Institut TA**

L'Institut des troubles d'apprentissage est un organisme québécois qui met son expertise au profit de l'inclusion, de la persévérance et de la réussite scolaire des jeunes présentant des défis liés à l'apprentissage. Il aide à informer toute personne qui recherche de l'information reliée aux défis d'apprentissage avec des données probantes, issues de la recherche, de développer des communautés d'entraide pour les intervenants, les parents et les jeunes adultes et d'outiller les parents, et les intervenants du milieu scolaire et du réseau de la santé pour leur permettre de mieux soutenir les apprenants.



Nous sommes fiers de rendre cette plateforme accessible à l'ensemble de nos parents à travers nos 18 écoles et encourageons tous son utilisation, gratuite pour tous. D'ailleurs, j'invite tous les conseillers d'y jeter un coup d'œil et d'en faire la promotion au sein des CPAÉ.

#### **4.1.10 Joyeuses Fêtes**

Nous vous souhaitons de très Joyeuses Fêtes avec vos proches ainsi que nos vœux de santé et bonheur pour 2025. Merci de votre engagement envers les apprenants et le personnel du DSFNO.

### **5.1 Rapport de représentation de la présidente**

Le rapport de la présidente sera annexé à celui de janvier.

#### **5.1.1 Suivi au rapport de représentation**

Aucun.

### **5.2 Rapport de l'élève conseillère**

Marilou Frenette, élève conseillère, nous partage qu'elle a pris l'initiative de faire un groupe avec les 4 présidents des conseils étudiants des écoles secondaires du DSFNO afin de créer un moyen de communication. Les membres sont invités à faire part de leurs questions pour les jeunes à Marilou et elle fera un suivi auprès de ces derniers. C'est un pas dans la bonne direction pour Conseil des élèves au Nord-Ouest.

Elle mentionne également qu'elle a remarqué que beaucoup d'écoles font la collecte de denrées non périssables pour les banques alimentaires et elle les félicite pour ce beau geste envers les communautés.

### **5.3 FCÉNB**

Le dossier du regroupement des 3 CÉD avance graduellement mais la structure n'est pas encore officielle. Dossier est à suivre.

#### **5.4 FNCSF**

Une rencontre du CA aura lieu ce jeudi et Monsieur Robert Levesque présentera les grandes lignes lors de la prochaine réunion publique.

#### **5.5 Gouvernance**

Aucune nouvelle information.

#### **5.6 Comité des politiques de gouverne**

Le comité s'est réuni avec Madame Chantal Ouellette afin de réviser le calendrier des présentations des rapports de vérification de la direction générale. Le calendrier sera déposé dans le TEAMS du CED.

##### **5.6.1 Sous-comité des infrastructures**

Aucune rencontre a eu lieu depuis la dernière réunion.

##### **5.6.2 Sous-comité des finances**

Aucune rencontre a eu lieu depuis la dernière réunion.

##### **5.6.3 Sous-comité – Tournée provinciale**

Aucune rencontre a eu lieu depuis la dernière réunion.

### **6. Processus de gouverne**

#### **6.1 Candidatures – sous-district 1**

##### **Proposition #2024-12-05:**

***Madame Francine Cyr propose que le processus de recrutement de candidatures pour le sous-district 1 soit relancé. Madame Tania Godbout-Côté appuie. ADOPTÉE***

## **6.2 Rencontre CÉD avec les présidences CPAÉ**

La rencontre avec les présidences des CPAÉ aura lieu le 28 janvier prochain à 19h00.  
L'invitation sera envoyée sous peu par courriel.

## **6.3. Questions du public**

Aucune question n'a été reçue.

## **7. Bilan**

### **7.1 Autoévaluation de la réunion – sondage**

Les membres sont invités à compléter le sondage en ligne.

### **7.2 Sujets à l'horizon**

- Rapport de vérification de la Politique de gouverne 3.6 – Communication et appui au Conseil
- Présentation des 3 écoles du Restigouche – CAP
- Présentation sur l'indicateur de finalité – la personne apprenante se sent en sécurité à l'école

## **6 Levée de la réunion**

Confirmé à la réunion du : 14 janvier 2025

**Luc Caron**

**Francine Cyr**

\_\_\_\_\_  
Secrétaire du Conseil d'éducation

\_\_\_\_\_  
Président de la réunion